

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BONNEVALAIS

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EXTRAORDINAIRE

Séance du 13 avril 2015

L'an deux mille quinze, le treize avril, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à Sancheville, sous la présidence de Monsieur Joël BILLARD, Président.

Etaient présents :

Mr Bernard MERCUZOT, ALLUYES
Mr Pierre BENOIT, ALLUYES
Mr Joël BILLARD, BONNEVAL
Mme Evelyne RAPP-LEROY, BONNEVAL
Mr Jean-Michel LAMY, BONNEVAL
Mme Danielle BORDES, BONNEVAL
Mme Sylvie GOUSSARD, BONNEVAL
Mr Jean-Philippe GIRAUD, BONNEVAL
Mr Michel BOISARD, BONNEVAL
Mr Eric JUBERT, BONNEVAL
Mme Corinne RIVERAIN, BONNEVAL
Mr Alain MAGNE, BONNEVAL
Mr Denis LECOIN, BOUVILLE
Mr Jack DAZARD, BULLAINVILLE
Mr Patrick CHARPENTIER, DANCY
Mr Guy BEAUREPERE, DANGEAU
Mr David LECOMTE, DANGEAU

Mr Bernard GOUIN, FLACEY
Mr Benoist MOREAU, LE GAULT ST DENIS
Mme Valérie ARNOULT, LE GAULT ST DENIS
Mr Serge LEBALC'H, MESLAY LE VIDAME
Mr Bruno LHOSTE, MONBOISSIER
Mr Gilles ROUSSELET, MONTHARVILLE
Mr Alain ROULLEE, MORIERS
Mr Denis GOUSSU, NEUVY EN DUNOIS
Mr Jacques FOUQUE, PRE ST EVROULT
Mr Jean-Louis HY, PRE ST MARTIN
Mme Nicole HUBERT-DIGER, ST MAUR/LE LOIR
Mr Jean-Marc VANNEAU, SANCHEVILLE
Mr Fernando TEIXEIRA, SANCHEVILLE
Mr Daniel BERTHOME, SAUMERAY
Mme Valérie SALLE, TRIZAY LES BONNEVAL
Mr Dominique IMBAULT, VILLIERS ST ORIEN
Mme Claudine LALLEE, VITRAY EN BEAUCE.

Absents : Mr Pascal LHOSTE (donne pouvoir à Mme HUBERT-DIGER) –BONNEVAL-, Mme Dominique FRICHOT (donne pouvoir à Mr JUBERT) –BONNEVAL-, Mme Marie-Christine NORMAND (donne pouvoir à Mr BILLARD) –BONNEVAL-, Mme Brigitte DUFER (donne pouvoir à Mr GOUIN) –BONNEVAL-, Mme Suzie PETIT (donne pouvoir à Mr LAMY) –BONNEVAL-, Mr Philippe VILLEDIEU (donne pouvoir à Mr BEAUREPERE) –DANGEAU-.

Secrétaire de séance : M. Jean-Marc VANNEAU

Date de la convocation : 7 avril 2015

SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Jean-Marc VANNEAU est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

Le Président présente les comptes administratifs 2014 des différents budgets.

BUDGET 400 - COMMUNAUTE DE COMMUNES						
FONCTIONNEMENT	Dépenses	6 493 427,87 €	Excédent	1 059 175,93 €	Excédent	1 587 977,09 €
	Recettes	7 022 229,03 €				
INVESTISSEMENT	Dépenses	170 379,40 €	Excédent	528 801,16 €		
	Recettes	1 229 555,33 €				

BUDGET 401 - ACTIVITES ECONOMIQUES						
FONCTIONNEMENT	Dépenses	424 221,75 €	Déficit	-1 829,71 €	Déficit	-178 714,51 €
	Recettes	422 392,04 €				
INVESTISSEMENT	Dépenses	491 626,92 €	Déficit:	-176 884,80 €		
	Recettes	314 742,12 €				

BUDGET 402 - REGIE DE TRANSPORT						
FONCTIONNEMENT	Dépenses	305 802,92 €	Excédent	1 201,61 €	Excédent	139 339,49 €
	Recettes	307 004,53 €				
INVESTISSEMENT	Dépenses	41 277,00 €	Excédent	138 137,88 €		
	Recettes	179 414,88 €				

BUDGET 403 - SERVICE EAU DE LA COM COM						
FONCTIONNEMENT	Dépenses	245 174,18 €	Excédent	670 988,45 €	Excédent	5 487 746,47 €
	Recettes	916 162,63 €				
INVESTISSEMENT	Dépenses	269 870,45 €	Excédent	4 816 758,02 €		
	Recettes	5 086 628,47 €				

BUDGET 404 - ASSAINISSEMENT						
FONCTIONNEMENT	Dépenses	134 859,85 €	Déficit	-118 569,17 €	Déficit	-9 903,99 €
	Recettes	16 290,68 €				
INVESTISSEMENT	Dépenses	5 410,17 €	Excédent	108 665,18 €		
	Recettes	114 075,35 €				

BUDGET 405 - BUDGET ENFANCE						
FONCTIONNEMENT	Dépenses	1 061 666,26 €	Excédent	50 709,78 €	Déficit	-53 024,24 €
	Recettes	1 112 456,04 €				
INVESTISSEMENT	Dépenses	188 941,40 €	Déficit	-103 734,02 €		
	Recettes	85 207,38 €				

BUDGET 406 - ACTIVITES ECONOMIQUES						
LOTISSEMENT						
FONCTIONNEMENT	Dépenses	7 395 847,31 €	Déficit	-241 743,13 €	Déficit	-2 148 323,60 €
	Recettes	7 154 104,18 €				
INVESTISSEMENT	Dépenses	9 394 091,56 €	Déficit	-1 906 580,47 €		
	Recettes	7 487 511,09 €				

BUDGET 407 - PISCINE						
FONCTIONNEMENT	Dépenses	484 474,03 €	Excédent	341 211,12 €	Excédent	170,47 €
	Recettes	825 685,15 €				
INVESTISSEMENT	Dépenses	498 850,46 €	Déficit	-341 040,65 €		
	Recettes	157 809,81 €				

EXCEDENT						4 825 267,18 €
-----------------	--	--	--	--	--	-----------------------

Le compte de gestion du budget 400 n'ayant pas été transmis par la Trésorerie, le compte administratif ne pourra pas être voté ; seule l'affectation des résultats peut être réalisée.

Sous la présidence de Monsieur Michel BOISARD, doyen d'âge, et en l'absence du Président, le Conseil Communautaire approuve les comptes de gestion et les comptes administratifs 2014 dont les résultats sont conformes aux comptes de gestion du Receveur.

- comptes administratifs et comptes de gestion 401, 402, 403, 405 et 406 : 37 voix pour, 2 voix contre (Mrs ROULLEE et MAGNE) et 1 abstention (Mme RIVERAIN)

- comptes administratifs et comptes de gestion 404 et 407 : 38 voix pour et 2 voix contre (Mrs ROULLEE et MAGNE)

BUDGETS PRIMITIFS 2015

Le Conseil Communautaire vote les budgets primitifs 2015 de la Communauté de Communes qui s'équilibrent en recettes et dépenses comme suit.

Budget 400 - Principal

Fonctionnement : 6 758 801.16 €

Investissement : 1 059 675.93 €

37 voix pour, 2 voix contre (Mrs ROULLEE et MAGNE), et une abstention Mme RIVERAIN.

Budget 401 – Activité économique

Fonctionnement : 255 149.51 €

Investissement : 440 352.80 €

37 voix pour, 2 voix contre (Mrs ROULLEE et MAGNE), et une abstention Mme RIVERAIN.

Budget 402 – Régie de Transport

Fonctionnement : 312 021.42 €

Investissement : 138 137.88 €

38 voix pour, 2 voix contre (Mrs ROULLEE et MAGNE).

Budget 403 – Service Eau

Fonctionnement : 1 160 988.45 €

Investissement : 6 736 398.02€

37 voix pour, 2 voix contre (Mrs ROULLEE et MAGNE), et une abstention Mme RIVERAIN

Budget 404 – Assainissement

Fonctionnement : 178 569.37 €

Investissement : 108 665.16 €

38 voix pour, 2 voix contre (Mrs ROULLEE et MAGNE).

Budget 405 – Enfance

Fonctionnement : 1 284 023.75 €

Investissement : 196 222.00 €

37 voix pour, 2 voix contre (Mrs ROULLEE et MAGNE), et une abstention Mme RIVERAIN.

Budget 406 – Activité économique lotissement

Fonctionnement : 7 203 066.13 €

Investissement : 10 143 460.47 €

38 voix pour, 2 voix contre (Mrs ROULLEE et MAGNE).

La liste du patrimoine de la Communauté de Communes sera communiquée aux délégués.

Budget 407 – Piscine

Fonctionnement : 441 715.00 €

Investissement : 6 520 740.65 €

Messieurs ROULLEE et MAGNE votent contre.

38 voix pour, 2 voix contre (Mrs ROULLEE et MAGNE).

TAUX DE FISCALITE

Comme cela avait évoqué en Commission des Finances et lors du débat d'orientations budgétaires, le Président propose de majorer la fiscalité afin de pallier en partie la baisse des dotations de l'Etat. La taxe d'habitation, actuellement à 9.15, passerait à 9.75, ce qui générerait une recette supplémentaire de 75 438 €. Les autres taux resteraient inchangés.

Il est tenu compte de la remarque de Monsieur Gilles ROUSSELET qui souhaite que cette augmentation soit revue en fonction des ventes de terrains de la zone d'activités.

Monsieur MAGNE demande si l'augmentation n'est pas due à un endettement important et si un endettement raisonné n'aurait pas dû être fait. Monsieur LECOMTE indique que l'endettement est lié à un service ou une activité et que, pour ne pas avoir d'endettement, il ne faut rien faire.

Le Conseil Communautaire décide par 37 voix pour, 2 voix contre (Mrs ROULLEE et MAGNE) et 1 abstention (Mme RIVERAIN) de fixer les taux de fiscalité comme suit :

- taxe d'habitation :	9,75 %
- taxe foncière bâti :	1,50 %
- taxe foncière non bâti :	1,34 %
- Contribution Foncière des Entreprises :	21,09 %

TAUX DES ORDURES MENAGERES

Le Conseil Communautaire vote, à l'unanimité, les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour les deux syndicats concernés, comme indiqué sur le tableau suivant:

ZONES DE PERCEPTION	BASES PREVISIONNELLES €	PRODUIT ATTENDU €	TAUX %
<u>SICTOM DE CHATEAUDUN</u>			
BULLAINVILLE	66 281	14 418	21.75 %
DANCY	129 422	28 651	22.13 %
FLACEY	132 765	27 782	20.92 %
SAINT MAUR SUR LE LOIR	292 571	47 950	16.38 %
VILLIERS SAINT ORIEN	126 304	20 143	15.94 %

<u>SICTOM BROU-BONNEVAL- ILLIERS</u>			
ALLUYES	437 148	55 387	12.67 %
BONNEVAL (taux plein)	1 362 967	215 895	15.68 %
BONNEVAL (taux réduit)	2 432 722	308 226	12.67 %
BOUVILLE	287 242	36 394	12.67 %
DANGEAU	588 661	74 583	12.67 %
LE GAULT ST DENIS	400 452	50 737	12.67 %
MESLAY LE VIDAME	336 846	42 678	12.67 %
MONTOISSIER	208 021	26 356	12.67 %

MONTHARVILLE	67 180	8 512	12.67 %
MORIERS	147 685	18 712	12.67 %
NEUVY EN DUNOIS	214 685	27 201	12.67 %
PRE ST EVROULT	208 198	26 379	12.67 %
PRE ST MARTIN	120 074	15 213	12.67 %
SANCHEVILLE	478 539	60 631	12.67 %
SAUMERAY	271 091	34 347	12.67 %
TRIZAY LES BONNEVAL	188 584	23 894	12.67 %
VITRAY EN BEAUCE	167 631	21 239	12.67 %

MUTUALISATION

Monsieur Patrick CHARPENTIER, Vice Président en charge de la mutualisation, présente les objectifs et les axes d'intervention du plan de mutualisation.

PLAN DE MUTUALISATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BONNEVALAIS

Nos objectifs

Par-delà les opportunités énoncées précédemment¹ et les contraintes d'ordre juridique, ainsi qu'un enjeu de réduction de la dépense publique, ce sont aussi des finalités d'ordre stratégique pour le développement du territoire du Bonnevalais qui justifient l'engagement des communes et de l'intercommunalité dans un processus visant à définir ensemble les conditions de la mise en œuvre d'une démarche de mutualisation, notamment :

- Conserver nos moyens financiers dans un contexte économique difficile
- Améliorer les services à l'habitant par le renforcement de l'efficacité et la cohérence de l'action publique à l'échelle du territoire du Bonnevalais (réaffirmer le projet communautaire et les modes de coopération)
- Développer les services apportés aux collectivités tout en garantissant aux communes de conserver leur identité territoriale et un rôle d'acteurs à part entière
- Valoriser nos agents et contribuer à leur enrichissement professionnel
- Conforter le couple communes / communauté de communes du Bonnevalais au regard des enjeux de recomposition des territoires dans le cadre du Schéma départemental de la coopération intercommunale (SDCI), du développement de nouveaux partenariats intercommunautaires, et de projets impactant le développement du territoire

⇒ **Toutes ces actions contribueront à inscrire le Bonnevalais comme un territoire fort**

Axes d'intervention

La CCB, a retenu 8 axes d'intervention pour asseoir la mutualisation comme un outil aux profits des collectivités et pour leur permettre d'atteindre leur ambition de développement du Bonnevalais.

- Mise en commun de structure
- Mutualisation de postes (Ex: DGS commun)
- Création de services communs au profit de la CCB et de communes volontaires:
 - Administratifs*
 - Comptabilité*
 - RH*
 - Techniques*
 - Urbanisme*
- Réalisation mutualisée de documents/rapports réglementaires
- Mise en place de groupement de commandes
- Prestation services au profit des collectivités
- Personnel
 - Plan de formation communautaire, diffusion des offres d'emploi, réunion d'échange métier (liste non exhaustive)*
- Gestion de matériel
 - Parc de matériels mis à disposition, mise en place d'un parc homogène dans les collectivités en informative par exemple, (liste non exhaustive)*

De ces axes d'intervention des actions de mutualisation spécifiques seront menées par la CCB.

Le Conseil Communautaire valide ces deux points.